VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Will J. Morgan. Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSE FERNANDEZ.

No 52 119 Cour Civile de District Division B.

CARRÉ DE TERRE DE VALEUR

Dans le Sixième District, Contenant 21 Terrains, Filet borne par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard.

PAR WILL J. MORGAN, Encanteur—Bureau No 631 rue Carondelet—JEUDI le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, je vendrai conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 9me jour de novembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété comprenant décrite à savoir:

Un certain carré de terre, avec constructions, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard (autrefois St André ou Green et Howard (autrefois St George), subdivisé en 21 terrains désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, sur un plan dressé par A. de Armas, voyer général, daté du 6 mai 1859, déposé en l'étude de A. D. Roucourt, ancien notaire, d'après lequel plan lesdits numéros sont comme suit: Le lot un formant l'encoignure des rues Robert et Liberté et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et ayant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 mesurant chacun 30 3 3 de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 11 et 20 mesurant chacun 30 3 4 de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté et le lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard, les lots 12 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 3 3 de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur, les lots 21 et 22 mesurant chacun 3 de face à la rue Liberté sur 150 5 de profondeur et les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 de face à la rue Howard sur 150 5" de profondeur.

Ladite propriété devant être offerte en parcelle de un ou plus entre lots à chaque offre.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 0/0 par an payable annuellement, portant hypothèque sur la propriété vendue, garantie par privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, le paiement des taxes de l'Etat de l'année courante, les frais de tous certificats nécessaires, payer les droits de l'acte de vente, les frais de notaire et de publication, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'Etat de 1909, les frais de tous certificats et frais de l'acte de vente pardevant Joseph Sims, notaire, et déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 13 14

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession de

Terrains Désirables dans les Premier et Deuxième Districts.

Rue Salcedo, entre les rues Bienville et Conti, et rue Gayoso.

Mesurant 32 x 141 8 3.

Bienville, entre les rues Gayoso et Salcedo et Conti.

Mesurant 31 5 x 102 3 4.

3 Terrains,

Rue Hennessy, entre les rues Baudin et D'Hémécourt, Filet Alexander.

Mesurant environ 32 x 109 8 6.

MARDI, le 14 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Jacob Stock.

No 88 682—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 14 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre en date et signé le 5 novembre 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2me District de cette ville, dans l'Filet No 400, borné par les rues Salcedo (Gayoso), Bienville et Conti, désigné comme lot No 10 sur le plan No 4, attaché à un acte pardevant J. D. Atkinson, ancien notaire, daté du 16 mars 1869, mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 8" 3" de profondeur entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre, avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, et l'Filet désigné et désigné comme lot No 15 sur le plan No 15, déposé en l'étude de Simon Magnan, ancien notaire, et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bellerville sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3. Trois certains lots de terre, avec améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Filet borné par les rues Hennessy, Baudin, D'Hémecourt et Alexander, désignés comme lots 7, 8 et 9 sur un plan de C. Uncas Lewis, contigus et mesurant chacun 32 pieds 3 pouces, 7 3/4 lignes de face à la rue Hennessey, sur 109 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et payable annuellement garantie par hypothèque sur les ventes, privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909, les frais de tous certificats, frais de l'acte de vente pardevant Joseph Sims, notaire, et déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

9 nov—9 14 21 28—déc 5 6 7 8 9

VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 15 Decembre 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas.

Louée $9 00 par mois

Succession de Antonio Sidoti.

No 90 125—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & Cie LOUIS C. SPEAR, Encanteurs, Bureau 825 rue Union—Il sera vendu MERCREDI, le 15 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les heures légales, en vertu de et conformément à un ordre en date de ce jour, signé le 25 octobre 1909 par l'Hon. E. R. Hall, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, dans le 2me District de cette ville, dans l'Filet No 400, borné par les rues Salcedo (Gayoso), Bienville et Conti, désigné comme lot No 10 sur le plan No 4, attaché à un acte pardevant J. D. Atkinson, ancien notaire, daté du 16 mars 1869, mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 8" 3" de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlager, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication chez Cicero A. Ramsey, en mains du Bureau 342 rue Carondelet.

Jos. Lautenschlager, avocat.
18 nov—18 21 25—déc 5 12 19 21

VENTES A D'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple, 2418 rue Gravier.

Succession de Mme Eugène C. Lee.

No 91 270—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 342 rue Carondelet—MARDI, le 21 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, je vendrai à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 17 novembre 1909, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Div. B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les droits, privilèges et servitudes y attachés appartenant ou de quelque façon dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ancienne ligne originaire No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Fortin, Perdido et Rocheblave. Ledit lot est désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision du district, en 34 terrains par A. De Armas, déposé voyer de ville daté du 4 avril 1885, et annexé pour référence et record à un acte passé devant N. E. Trist, notaire, daté du 15 juin 1885, et mesurant trente pieds de trois pouces à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et de payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlager, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication chez Cicero A. Ramsey, en mains du Bureau 342 rue Carondelet.

Jos. Lautenschlager, avocat.
18 nov—18 21 25—déc 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCES JUDICIAIRES

Résidence en Bois à Deux Etages élégante et moderne avec grand terrain.

No 3605 rue PRYTANIA

Encoignure No d'Ouest de la rue Fourcher.

Succession de Mme I. P. Woods.

No 90 521—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL ET PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 639 rue Carondelet—MARDI, le 21 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 12 novembre 1909, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une moitié d'un intérêt indivis en une certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Filet borné par les rues Harmonie, David (maintenant S. Franklin), Toledano et St Patrick (maintenant Saratoga), formant l'encoignure des rues Harmonie et St David, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue St David, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 2138 et 2138 rue Harmonie.

Un certain lot de terre dans l'Filet ci-dessus décrit, désigné par le No 19 sur un plan de F. N. Tourné, architecte, le 28 novembre 1871, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmony sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce terrain ne sont pas inclises en cette vente.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Filet ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Toledano et St David, et mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St David, 120 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Toledano, 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé, et 86 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite: comptant. Les taxes de 1909 doivent être payées par l'acquéreur; pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt de la date, garantie par les de vendeur et certaines usuelles de sécurité. Les taxes de 1909 devant être payées par l'acquéreur; dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les acquéreurs doivent assumer les frais des actes de vente pardevant Bernard Bonin, notaire.

James J. McLaughlin, avocat.
30 oct—30—nov 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

La moitié de l'intérêt indivis dans un Cottage Double, 2130 2138 rue Harmonie. Ainsi Deux Terrains dans le Quatrième District, Arthur Richardson et ala vs Ferdinand A. Richardson et Newton Ellis.

No 90 795—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 639 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu du jugement rendu le 21 oct. 1909 et signé le 27 oct. 1909, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Une moitié d'un intérêt indivis en une certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Filet borné par les rues Harmonie, St David (maintenant S. Franklin), Toledano et St Patrick (maintenant Saratoga), formant l'encoignure des rues Harmonie et St David, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue St David, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 2138 et 2138 rue Harmonie.

Un certain lot de terre dans l'Filet ci-dessus décrit, désigné par le No 19 sur un plan de F. N. Tourné, architecte, le 28 novembre 1871, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmony sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur ce terrain ne sont pas inclises en cette vente.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Filet ci-dessus décrit, formant l'encoignure des rues Toledano et St David, et mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St David, 120 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Toledano, 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé, et 86 pieds 6 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite: comptant. Les taxes de 1909 doivent être payées par l'acquéreur; pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt de la date, garantie par les de vendeur et certaines usuelles de sécurité. Les taxes de 1909 devant être payées par l'acquéreur; dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les acquéreurs doivent assumer les frais des actes de vente pardevant Bernard Bonin, notaire.

James J. McLaughlin, avocat.
30 oct—30—nov 7 14 21 28 30

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE—No 91 036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Succession de Fabius Cormier. Résidence à Trois Etages, No 814 rue Royale.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 91 036, dans l'affaire intitulée succession de Fabius Cormier, ledit ordre daté et signé le 21 octobre 1909 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je ferai de vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 23 novembre 1909, à midi, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Filet No 47, borné par les rues Royale, Dauphine, St Anne et Chartres, désigné par la lettre B sur un plan dressé par D. E. Seghers, géomètre, en date du 1er mai 1893, annexé pour référence à un acte d'échange entre mutuelle de ladite Fabius Cormier et mentionnant, en mesure américaine, vingt et un pieds trois pouces et cinq lignes (21' 3" 5") de front à la rue Royale sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes (127' 10" 4") en profondeur, entre lignes parallèles, et en mesure française vingt pieds de face à ladite rue Royale sur cent vingt pieds en profondeur, entre lignes parallèles. Et étant un des lots de terre acquis par ladite Fabius Cormier de son terme mère de la succession de Bernard Seguin, et ainsi d'après un acte passé pardevant M. V. Dufourcq, notaire en cette ville, le 29 juin 1891, et enregistré en ladite ville le 29 juin 1891, et enregistré en ladite ville le 29 juin 1891 et enregistré en ladite Bureau des transports de cette paroisse, livre 148, folio 512.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans avec intérêts au taux de 8 0/0 par an de la date de la adjudication, garantie par privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, le paiement des taxes de l'Etat de l'année courante, les frais de certificats pour compléter la vente, et de devant recevoir les loyers de la propriété achetée à partir de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère l'acte de vente pardevant M. V. Dufourcq, notaire (812 rue Dauphine), et de payer les frais de l'acquéreur.

Encanteur et Agent de Propriété Foncières,
910 rue Gravier.

23 oct—23 24 31—nov 7 14 21 23

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Fabius Cormier. Résidence à Trois Etages, No 814 rue Royale.

A l'Encan, à la Bourse, No 311 rue Baronne, MARDI, le 23 novembre, à midi.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 0/0 par an payable annuellement, garantie par hypothèque sur la propriété vendue, et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'Etat de 1909, les frais de tous certificats nécessaires et de vente, et de devant recevoir les loyers de la propriété à partir de la date de la signature de l'acte de vente et de déposer chez l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère l'acte de vente pardevant M. V. Dufourcq, notaire (812 rue Dauphine), et de payer les frais de l'acquéreur.

J. L. ONORATO.
910 rue Gravier.

23 oct—23 24 31—nov 7 14 21 23

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

DIX TERRAINS DE VALEUR

SUR LA RUE MARKS, ENTRE LEONIDAS ET JOLIET, L'ILET RUE PEAR,

A un Ilet Seulement de la Ligne de Chars de l'Avenue Napoléon et du Chemin Coquillé du Canal du Nouveau Bassin.

Une Section s'Améliorant Rapidement, avec un Avenir Sûr.

In Re Mme Josephine Delman et ux vs G. H. Teague et ux vs Mary Logan et ux.
Dossier No 91 789.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur, Bureau 338 rue Carondelet—MARDI, le 30 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Div. E, en et signé en cour ouverte le 18me jour d'octobre 1909, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans la ville de Carrollton, autrefois paroisse Jefferson, maintenant paroisse d'Orléans, en cet Etat et désignés par les numéros 13 à 22 inclusivement sur le plan dressé par Pierre J. Rivière, député-arpenteur, daté du 17 novembre 1836, et déposé en l'étude de J. B. Marie, ancien notaire, et d'après lequel plan lesdits lots de terre, et d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Marks sur 180 pieds de profondeur entre lignes parallèles et 18 formant l'encoignure des rues Marks et Leonidas et les lots 21 et 22 encoignure des rues Marks et Jefferson, maintenant Joliet et Leonidas, et formant partie du Ilet No 304 sur le plan original de ladite ville lequel Ilet est borné par les rues Marks, Leonidas, Joliet et Dix nouvelles, maintenant rue Pear étant ladite propriété qui a été acquise par le défunt Robert Kay de Edward Hughes, le 2 décembre 1836 par acte pardevant J. B. Marie, notaire, enregistré dans le livre des transports, No T. 1, folio 347.

Conditions—Un tiers au plus comptant, l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans, garantie par hypothèque sur les propriétés vendues, privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité, et payer les taxes de l'Etat pour l'année 1909, acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, et frais des actes à l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication avec.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

Richard et Pollock, avocats.
30 oct—30 31—nov 7 14 21 2820

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Joseph Eustachive Stella et Eva

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 38 629—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynn Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 2 décembre 1909, à 11 heures A.M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc., dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée ci-après: Inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de cité de la Nouvelle-Orléans. R. J. Bergeron, avocat pour les demandeurs.

20 nov—20 26—dec 2

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

Succession de Charles Deslis.

No 89 952—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. D.

Cottage Double, Nos 704 et 706 rue Josephine.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances située dans le Quatrième District de cette ville, faisant partie du lot B dans l'Ilet borné par les rues Jéséphine, Jackson, Annunciation et Chippewa, sur un plan par L. Reinstein, daté du 26 mai 1859 et déposé en l'étude de J. E. Jarreau, notaire, laquelle portion de terre mesurant en mesure américaine trente et un pieds trois pouces et une ligne (31 11 1) pieds de face à la rue Joseph ou sur une profondeur de quatre-vingt quinze pieds et dix pouces (95 10) entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec 4 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année courante 1909 et payer les frais de tous certificats nécessaires, payer les droits de l'acte de vente pardevant Edward Richter, notaire et assurer la propriété de la date de l'adjudication, déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant recevoir les loyers et revenus de ladite propriété acceptée de la date du passage de l'acte de vente.

John F. Sullivan, Arthur Landry, avocats pour le demandeur.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE

No 90 009—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

William F. Sherwood vs Henry Graham et als.

Trois terrains du Sixième District, Lowerline, Pine, Irma et Anne.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 2 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 20 octobre 1909 et signé en Cour ouverte le 28 octobre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Irma et Anne, désignés comme lots Nos 12 13 et 14 dans l'Ilet No 54, Greenville. Lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Irma (autrefois rue Louisa) sur cent vingt pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Irma.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

31 oct—31—nov 7 14 21 28—déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wilhelm Frught et Maria Myers, son épouse.

No 91 098—Cour Civile de District, Div. C, pour la paroisse d'Orléans.

Deux terrains du Cinquième District, Belleville, entre Homer et l'avenue Bidell.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 23 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'Ilet borné par les rues Belleville, Elm (ex Homer et l'avenue Bidell, autrefois rue Jackson, et désignés comme lots Nos 9 et 10 et mesurant trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Belleville, autrefois Chestnut, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente-deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Belleville sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles; tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat pour les demandeurs.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 23.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Bordenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 574—Division D—Attendu que Mme Mathilde Aslinos, veuve de Joseph Bordenave a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Bordenave décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Fernand Foucher, avocat.

20 nov—1

Succession de David Bernhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 91 590—Division C—Attendu que Rudolph D. Bernhardt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Bernhardt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Carr, avocat.

20 nov—20 21 22

Succession de Mme Lucy A. Bassett, épouse de Simon Bassett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 91 763 — Division E—Attendu que Simon W. Bassett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lucy A. Bassett, épouse de Simon Bassett, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — R. R. Howard, avocat.

20 nov—20 24 29

Succession de William Calloway.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 844—Division E—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Calloway, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Wm M. Seymour, Chas F. Claiborne, avocats.

10 nov—10 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Vincenzo Giardina.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 145—Division C—Attendu que Francesca Gigliu a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincenzo Giardina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Patorno, avocat.

17 nov—17 21 26

Succession de Adèle Vigers, veuve de Joseph E. Mathieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,418—Division A—Attendu que John Vigers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adèle Vigers, veuve de Joseph Mathieu, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Gleason, avocat.

13 nov—13 17 22

Succession de John W. Cowart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 91 323.—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Mme John W. Cowart, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—McClockey & Benedict, avocats.

19 nov—19 23 28

Succession de Ida Graner, épouse de Fergus G. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 91,565—Division C—Attendu que John B. Graner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ida Graner, épouse de Fergus G. Lee, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank E. Maisoli, avocat.

19 nov—19 23 28

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,

Coke de Gaz et de Fonderie,

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet.

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE:

4716 Magazire, coin Valence

15 sept—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

D'un endroit de commerce et résidence dans le Premier District, 214-220 rue Saratoga, près de l'avenue Tulane, vis-à-vis de la bâtisse de la Cour Criminelle. Une occasion pour Placeurs, Spécialistes, Cafetiers, Restaurateurs—JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Pierre Barrere et ala vs le mineur Palmer L. Barrere.

No 91 153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR CARRERE & KELNEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido (vente chaussée)—JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé en Cour ouverte le 29 octobre 1909 et signé le 5 novembre 1909 par l'Honorable E. R. Hall, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations y appartenant, dans le 2me District de cette ville, dans l'Ilet 400, borné par les rues Salcedo (Gayoso), Bienville et Conti, désigné comme lot No 10 sur le plan No 4, attaché à un acte pardevant J. D. Atkinson, ancien notaire, daté du 16 mars 1869, mesurant 32 pieds de face à la rue Salcedo sur 141 8" 3" de profondeur entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, et l'Ilet désigné et désigné comme lot No 15 sur le plan No 15, déposé en l'étude de Simon Magnan, ancien notaire, et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bellerville sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3. Trois certains lots de terre avec améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hennessy, Baudin, D'Hémecourt et Alexander, désignés comme lots 7, 8 et 9 sur un plan de C. Uncas Lewis, contigus et mesurant chacun 32 pieds 3 pouces, 7 3/4 lignes de face à la rue Hennessey, sur 109 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et payable annuellement garantie par hypothèque sur les ventes, privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1909, les frais de tous certificats, frais de l'acte de vente pardevant Joseph Sims, notaire, et déposer chez l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'un endroit de commerce et résidence dans le Premier District, 214-220 rue Saratoga, près de l'avenue Tulane, vis-à-vis de la bâtisse de la Cour Criminelle. Une occasion pour Placeurs, Spécialistes, Cafetiers, Restaurateurs—JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Veuve Pierre Barrere et ala vs le mineur Palmer L. Barrere.

No 91 153—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR CARRERE & KELNEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido (vente chaussée)—JEUDI, le 9 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé en Cour ouverte le 29 octobre 1909 et signé le 5 novembre 1909 par l'Honorable E. R. Hall, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, d